

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 14 janvier 2019, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers Xavier Bouhy et Gino Vachon ainsi que mesdames les Conseillères Dany Plante, Louise Senécal et Nancy Lessard formant quorum sous la Présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absent monsieur Jérôme Bélanger

La secrétaire de l'assemblée est madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2019-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 DÉCEMBRE 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Proposé par madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 décembre ainsi que de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-01-003

MAISON DES JEUNES : AIDE FINANCIÈRE MULTI-AVENTURES

ATTENDU la demande écrite de la Maison des Jeunes de la M.R.C. Robert-Cliche

ATTENDU que le programme Multi-Aventures 2019 de la Maison des Jeunes de la MRC Robert-Cliche offre la possibilité aux jeunes âgés de 12 à 17 ans de participer à des activités de loisirs pendant l'été;

ATTENDU que la municipalité désire subventionner l'organisme et non une personne en particulier;

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participe au programme Multi-Aventures 2019 de la Maison des Jeunes de la M.R.C. Robert-Cliche pour un montant unique de 500\$ pour l'ensemble des inscriptions de l'année 2019.

ADOPTÉE

2019-01-004

GESTIZONE : AIDE FINANCIÈRE POUR LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES

ATTENDU QUE Gestizone inc. est une firme d'experts-conseils en environnement qui vise la gestion intégrée de milieux naturels;

ATTENDU QUE Gestizone réalise un projet de conservation volontaire des milieux humides grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune du Québec qui vise et a permis aux propriétaires l'importance et l'intérêt que représentent leurs milieux humides, tout en suggérant des moyens pour les conserver et en faire un habitat intéressant pour les espèces qui y vivent;

ATTENDU QUE neuf (9) propriétaires d'un milieu humide d'importance sont situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor et totalisent une superficie de 70 ha.

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'appuyer la firme Gestizone dans le projet de conservation volontaire des milieux humides et de contribuer au montant de 250\$ pour mener à bien leur projet.

ADOPTÉE

2019-01-005

RÉSOLUTION POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FOURNISSEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Victor a résolu le 5 novembre 2018 que celle-ci poursuivra son adhésion au service 3-1-1 du Centre d'information et de traitement des appels municipaux 3-1-1 (CITAM 3-1-1) en janvier 2019 ;

ATTENDU QUE le Centre d'information et de traitement des appels municipaux 3-1-1 (CITAM 3-1-1) prévoit acheminer le ou les numéro(s) à dix (10) chiffres vers un (1) numéro unique, soit 3-1-1 ;

Il est proposé par madame Dany Plante

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le Centre d'information et de traitement des appels

municipaux 3-1-1 (CITAM 3-1-1) à entreprendre les démarches auprès des fournisseurs de services de télécommunications pour le routage du ou des numéro(s) à dix (10) chiffres vers un numéro unique, soit 3-1-1.

ADOPTÉE

2019-01-006

APPUI À LA DEMANDE DE REMISE EN SERVICE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

ATTENDU la demande de l'entreprise chemin de fer Sartigan par son représentant, Monsieur Stephan Vachon, de remettre en service la voie ferrée entre Vallée-Jonction jusqu'à Thetford Mines, secteur Black Lake;

ATTENDU QUE la voie ferrée traverse trois municipalités sur le territoire de la MRC Robert-Cliche et que des entreprises sur le territoire de Tring Jonction se sont engagées à utiliser le train;

ATTENDU l'importance de favoriser la compétitivité des entreprises sur le territoire dans un contexte de mondialisation des marchés;

ATTENDU QUE ce transport se veut un transport plus écologique et économique pour la région.

En conséquence,

Il est proposé par madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du conseil, d'appuyer la réalisation d'un centre de transbordement ferroviaire dans la municipalité de Vallée-Jonction.

ADOPTÉE

2019-01-007

CAISSE DES SOMMETS DE LA BEAUCE : MISE À JOUR DES SIGNATAIRES

ATTENDU la demande de la Caisse des Sommets de la Beauce de mettre à jour les noms des signataires pour le compte de la Municipalité de Saint-Victor;

Il est proposé par madame Dany Plante,

Et résolu par à l'unanimité des membres du conseil, de désigner le maire monsieur Jonathan V. Bolduc, le promoteur, monsieur Gino Vachon, madame la directrice générale, madame Kathleen Veilleux et la directrice générale adjointe, madame Sylvie Groleau à signer pour et au nom de la municipalité tous les chèques.

ADOPTÉE

2019-01-008

ADOPTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le contrat de travail de la direction générale prévoit le versement d'une prime au rendement;

ATTENDU QUE pour l'année 2018, le conseil a déterminé la prime au rendement en fonction des tâches et des objectifs fixés en début d'année;

ATTENDU QUE le contrat de travail se terminait le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE le renouvellement d'une nouvelle entente de travail sur deux ans a été conclu

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu par à l'unanimité des membres du conseil, de verser la prime au rendement telle que les objectifs fixés mentionnée dans le présent préambule.

D'autoriser monsieur le maire à signer la nouvelle entente des conditions de travail des deux prochaines années;

De plus, les conseillers autorisent de verser la prime à partir du fond général de la Municipalité.

ADOPTÉE

2019-01-009

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SURNUMÉRAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le chef d'équipe des travaux publics a un ajout de tâches de travail en lien, entre autres, avec la station de chloration ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor désire offrir un service de meilleure qualité au niveau du déneigement ;

Il est proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu par à l'unanimité des membres du conseil, d'embaucher monsieur Éric Mathieu à titre de journalier surnuméraire pour la période hivernale entre le 1er janvier 2019 et le 30 avril 2019. Une révision des besoins sera évaluée à la fin de la saison hivernale pour la prochaine saison hivernale.

ADOPTÉE

2019-01-010

SÉCURITÉ CIVILE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de*

sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

Il est proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'une somme de 10 000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité locale de Saint-Alfred pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas ;

Que la municipalité autorise Kathleen Veilleux, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

2019-01-011

SÉCURITÉ INCENDIE : NOMINATION D'UN GARDE-FEU

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Monsieur Steve Bureau, 155, rue de l'Anse à Saint-Victor, garde-feu municipal pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉE

2019-01-012

**MANDAT TECHNI-CONSULTANT : ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR DIVERS DOSSIERS EN URBANISME ET EN SERVICE
TECHNIQUE AU NIVEAU DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Saint-Victor d'améliorer ses infrastructures au niveau de son développement économique et routier ;

ATTENDU QUE l'expertise de la firme Techni-Consultant offre des services au niveau civil et en urbanisme;

ATTENDU QUE la firme a déposé une offre de services à titre de collaborateur en urbanisme pour les dossiers suivants :

Mise en place d'un dépôt à neige
Développement d'un parc industriel

Et interviendra pour des dossiers ponctuels;

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler le mandat au niveau du service technique des travaux publics ;

Il est proposé par madame Louise Senécal

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de mandater la firme Techni-consultant à accompagner la Municipalité de Saint-Victor dans ses projets d'amélioration de ses infrastructures et de la mise en place de projets de développement économique.

Cette entente est basée à un tarif à l'heure au taux de 89\$ par heure pour l'assistance technique, un tarif de 54\$ par heure pour l'assistance administrative, un tarif de 65\$ par heure pour un accompagnement au niveau des travaux publics et un tarif de 105\$ par heure pour le service en urbanisme, selon le nombre d'heures nécessaires à l'accomplissement des dossiers présentés. Chaque visite à la municipalité sera facturée au taux de 200\$ par visite. L'entente prendra fin le 31 décembre 2019 et peut-être renouvelé chaque année.

ADOPTÉE

2019-01-013

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE
INTERMUNICIPALE POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME ET CEUX RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT AVEC
LA MRC ROBERT-CLICHE**

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement doit être renouvelée pour l'année 2019 ;

ATTENDU QUE la quote-part relative à l'entente représente 8 000\$, soit une banque de 270 heures au taux horaire fixe de 64\$

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu par à l'unanimité des membres du conseil, d'autoriser monsieur le maire et la directrice générale à la signature de l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-01-014

MANDAT : MODÉLISATION ET GESTION DE DÉBORDEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Victor a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le but d'effectuer une modélisation du réseau d'égout sanitaire et l'élaboration d'un plan de gestion des débordements et de mesures compensatoires, publié sur SEAO. Lors de l'ouverture des soumissions, le 22 octobre dernier huit (8) firmes ont déposé leurs documents soit : J.F. Sabourin et Associés (JFSA), Tetra Tech QI Inc., LASALLE/NHC inc., WSP Canada inc., GBI Experts-Conseils inc., Les Services EXP inc., Stantec Experts-Conseils ltée et ARPO Groupe-Conseil.

CONSIDÉRANT QU'UN comité de sélection a été formé afin d'évaluer les offres reçues

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du comité de sélection qui s'est tenu le 17 décembre 2018, toutes les soumissions sont conformes sauf celle de la firme ARPO qui n'a pas fourni les documents administratifs s'est vu automatiquement rejetée.

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants :

FIRME	Note technique	Prix	Pointage final	Rang
JFSA	89/100	67 551,26\$	20.58	1
TETRA TECH	93/100	86 176,06\$	16.59	2
WSP	92/100	85 828,84\$	16.54	3
LASALLE- NHC	91/100	87 438,49\$	16.13	4
GBI	83/100	95 986,88\$	13.86	5
EXP	84/100	107 731,58\$	12.44	6
STANTEC	89/100	145 500,86\$	9.55	7

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme J.F. Sabourin et Associés (JFSA);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme J.F. Sabourin et Associés (JFSA) à effectuer une modélisation du réseau d'égout sanitaire et l'élaboration d'un plan de gestion des débordements et de mesures compensatoires pour la somme de 67 551,26\$ taxes incluses.

QUE le devis d'appel d'offres de services professionnels, les addendas, l'offre de service incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

QUE la présente résolution soit transmise :

-Aux huit (8) firmes ayant déposé une offre de services

ADOPTÉE

2019-01-015

**MANDAT : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, VOIRIE ET A
MÉNAGEMENT DES BERGES SECTEUR ROUTE MATHIEU, 1^{ER} ET
3^E RANG SUD ET RANG SAINTE-CAROLINE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a procédé à des demandes de propositions pour des services professionnels concernant la réalisation de forages et d'une étude géotechnique dans le cadre de travaux de voirie sur le rang Sainte-Caroline, le 1er rang Sud ainsi que le sur le 3^e rang Sud et d'un concept d'aménagement des berges sur la route Mathieu;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des propositions reçues, aujourd'hui, le 14 janvier, quatre (4) entreprises invitées ont déposé leurs documents : SNC-Lavalin, Groupe ABS, Englobe Corp. Et GHD. La firme Les Services EXP n'a quant à elle déposé aucun document.

ATTENDU QUE les propositions de Groupe ABS, Englobe Corp. et GHD sont automatiquement rejetés puisqu'elles ne sont pas relatives à une demande de proposition (soit – 25 000\$ taxes incluses).

ATTENDU la recommandation de l'entreprise Techni-Consultant d'octroyer le contrat à la compagnie SNC-Lavalin ;

Il est proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater l'entreprise SNC-Lavalin à réaliser des forages et une étude géotechnique dans le cadre de travaux de voirie sur le rang Sainte-Caroline, le 1er rang Sud ainsi que le sur le 3^e rang Sud et d'un concept d'aménagement des berges sur la route Mathieu au montant de 23 199,66 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Pour la prochaine résolution, madame Louise Senécal se retire de la table du conseil.

2019-01-016

**RECHERCHE HISTORIQUE SUR LES PERSONNAGES
MARQUANTS DU PATRIMOINE DE LA MRC ROBERT-CLICHE**

CONSIDÉRANT QUE la MRC Robert-Cliche a signé une entente de développement culturel triennale (2018-2020) avec le Ministère de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT QU'à l'intérieur de cette entente figure un projet de recherche historique sur les personnages marquants du patrimoine de la MRC Robert-Cliche ;

CONSIDÉRANT QUE les responsables du projet, Louise Senécal et Andrée Roy, ont effectué, au cours de l'automne 2018, une recherche dans les documents historiques et archives des municipalités pour identifier les personnages à inclure dans le projet ;

CONSIDÉRANT QUE le choix des personnages proposé est basé sur une série de critères de sélection afin de répondre aux attentes et exigences des partenaires de l'entente ;

Sur la proposition de madame Nancy Lessard,

Il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil,

QUE les personnages retenus pour la municipalité de Saint-Victor soient ceux suggérés, dont plus précisément les suivants :

Sénateur Joseph Bolduc
Luc Lacourcière
Louis Turgeon
Léon Provencher
Noël Lessard

QUE ces personnages retenus pourront ultérieurement, au terme du projet, faire objet d'identification officielle comme élément du patrimoine culturel par la municipalité afin de représenter son importance historique et patrimoniale et ainsi figurer dans le répertoire du patrimoine culturel québécois.

QUE ces personnages retenus inspireront, entre autres, le scénario des pièces de théâtre de rue qui se dérouleront dans chacune des municipalités de la MRC Robert-Cliche à l'été 2020 (projet inscrit dans l'entente de développement culturel 2018-2020 qui seront aussi soumis pour approbation au cours des prochaines semaines/mois).

ADOPTÉE

Madame Louise Senécal retourne à son siège.

2019-01-017

O.M.H. ADOPTION DU BUDGET 2019

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'habitation de Saint-Victor pour l'année 2019 ;

Il est proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année financière 2019 présentant des revenus de 58 758\$ et des dépenses 102 398 \$ et un déficit devant être de 49 640 \$, tel déficit devant être partagé à raison de 10% par la Municipalité de Saint-Victor , soit 4 964\$, et à 90% par la Société d'Habitation du Québec soit de 44 676\$.

ADOPTÉE

2019-01-018

LES COMPTES

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour paiement :

Nancy Lagueux	345,00 \$
Steve Bureau	23,45 \$
Paskal Métivier	600,00 \$
Frédéric Bélanger	54,60 \$
Robert Jacques	128,38 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	473,00 \$
Groupe Environex	1 212,42 \$
Commerçants de la Chaudière	128,29 \$
Anne-Marie Mathieu	192,04 \$
Caroline Giguère	250,00 \$
Hydro-Québec	546,31 \$
Energir	1 836,27 \$
Téléphone St-Victor	549,80 \$
Telus Mobilité	272,06 \$
Planiftime	1 966,07 \$
Visa desjardins	347,52 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	506,00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	561,00 \$
Mathieu Rodrigue	215,00 \$
Hydro-Québec	1 885,67 \$
Micheline Fecteau, notaire en fiducie	1 652,79 \$
Woodooliparc	229,95 \$
Simon Ypperciel	400,00 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire)	67,78 \$
Christopher Vachon	295,00 \$
Hydro-Québec	3 162,50 \$
Joannie Drouin	39,75 \$

Katerie Métivier	25,00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	506,00 \$
Amilia	116,24 \$
Toromont Cat	493,24 \$
Traction	236,71 \$
Daniel Cliche, Avocat	172,46 \$
Wolseley	55,19 \$
CWA	4 590,03 \$
Garage Alex Bolduc	69,15 \$
Garage Bizier	948,72 \$
Magasin Coop	273,33 \$
Linde	207,05 \$
Eclaireur Progrès	347,68 \$
Morency Société d'Avocats	8 015,81 \$
Créations PAL	40,25 \$
M.R.C. Robert-Cliche	12 914,50 \$
Solution GA	1 841,03 \$
Régie Intermunicipal incendie Tring-Jonction	291,57 \$
Ville de Beauceville	42,96 \$
Letro Phil	11,50 \$
Fonds d'information sur le territoire	64,00 \$
Ferme Donald Vachon	114,98 \$
Gingras Électrique	92,56 \$
Centre du Camion de l'Amiante	4 556,09 \$
Distribution LPB	391,59 \$
Garage Alain Bolduc	2 382,88 \$
DEBB	196,44 \$
Cordonnerie Bureau	506,75 \$
PME Partenaires	1 716,58 \$
Troupe de Théâtre les Deux Masques	50,00 \$
Energies Sonic	6 231,34 \$
Robitaille Equipement	4 377,39 \$
Distribution Daki	188,15 \$
Rénovation Steve Bureau	81,98 \$
Remorques du Nord	119,17 \$
Parcella	465,00 \$
Sani-Thetford	1 681,51 \$
PitneyWorks	229,95 \$
Ecce Terra	3 714,77 \$
Mines Seleine	6 659,92 \$
Distribution Praxair	275,08 \$
Armand Lapointe Equipement	459,33 \$
Librairie Renaud Bray	241,97 \$
L'Inclusion	50,00 \$
Signalisation Lévis	3 288,29 \$
Naturel Photographie	419,66 \$
Constructions Paul Eugène Turcotte	3 966,64 \$
Macpek	338,72 \$
Hercule Fortin Inc.	14,57 \$
Stelem	124,75 \$
Techni-Consultant	3 350,95 \$
Blanchette Vachon	5 616,53 \$

Groupe CT	188,56 \$
Ville Saint-Joseph	277,99 \$
Matrec	74,94 \$
Usinage Xpress	744,69 \$
Marc-André Paré, consultant	214,61 \$
Localisation Bois-Francs	1 161,70 \$
Entreprises Antonio Barrette	2 679,43 \$
Aquabeauce	16,50 \$
Emco	403,28 \$
9203-9304 Québec Inc. (Dany Rodrigue)	143,72 \$
Réal Huot Inc.	10 706,45 \$
Installation Jolicoeur	162,23 \$
F. Plante	347,78 \$
Escouade Canine MRC 2017	82,36 \$
Linduska	730,00 \$
Librairie Select	166,64 \$
Collège Shawinigan	263,26 \$
TOTAL	119 470,75 \$

ADOPTÉE

2019-01-019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Kathleen Veilleux
Directrice générale-
Secrétaire-trésorière